

## **Amoéba : mise à jour du calendrier des dossiers réglementaires**

**Chassieu (France), le 14 décembre 2021 – 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB)**, producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de développement, met à jour le calendrier réglementaire des applications actuellement en cours d'évaluation.

### **Application biocide (substance active : amibe *Willaertia magna* C2c Maky viable)**

- **Europe** : L'autorité maltaise s'est engagée à soumettre à la société le rapport d'évaluation de la substance active au plus tard le 31 mars 2022 (voir Communiqué de Presse du 15 novembre 2021).
- **Etats-Unis** : Le dossier de demande d'homologation de la substance active et des produits biocides la contenant, soumis en 2021 (voir Communiqué de Presse du 6 avril 2021) est en phase d'examen approfondi (« in-depth review »), dernière étape de l'évaluation qui est suivie par une phase administrative. L'agence de protection de l'environnement (US EPA) doit légalement émettre sa décision avant fin juin 2022.
- **Canada** : Le dossier de demande d'homologation de la substance active et des produits biocides la contenant, soumis en 2019 (voir Communiqué de Presse du 1er février 2019), est toujours en cours d'évaluation. La Société estimait que l'évaluation serait terminée fin 2021 mais l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) ne s'est pas encore engagée sur une date de finalisation. Dès que cette date sera connue, la Société communiquera l'information par Communiqué de Presse.

### **Application biocontrôle (substance active : lysat de *Willaertia magna* C2c Maky)**

- **Europe** : La demande d'approbation de la substance active, soumise en 2020 (voir Communiqué de Presse du 29 mai 2020), est en cours d'évaluation par l'autorité autrichienne (AGES). En juillet 2021, l'AGES informait la Société que le rapport d'évaluation devrait être finalisé fin 2021. Le 14 décembre 2021, l'AGES a informé Amoéba que, notamment en raison de la situation sanitaire, l'évaluation devrait être finalisée au plus tard le fin mars 2022.
- **Etats-Unis** : Le dossier de demande d'homologation de la substance active et d'un produit la contenant, soumis en 2020 (voir Communiqué de Presse du 1<sup>er</sup> octobre 2020) est en phase d'examen approfondi (« in-depth review »), dernière étape de l'évaluation. L'agence de protection de l'environnement (US EPA) doit légalement émettre sa décision avant fin mai 2022.

- **Brésil** : plusieurs permis d'expérimentation ont été obtenus en 2021, permettant à la Société d'initier des essais au champ sur le soja, le caféier et le bananier. De tels essais sur le territoire brésilien sont requis pour un dossier de demande d'approbation, dont la Société envisage la soumission auprès du Ministère de l'Agriculture brésilien en 2023.

#### **À propos d'AMOÉBA :**

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Md€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux États-Unis, Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com).

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

#### **Contacts:**

##### **Amoéba**

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint

04 26 69 16 00

[v.filiatre@amoeba-nature.com](mailto:v.filiatre@amoeba-nature.com)

##### **Calyptus**

Relations investisseurs & Presse

Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX

01 53 65 37 90 /91

[amoeba@calyptus.net](mailto:amoeba@calyptus.net)

#### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 Avril 2021 sous le numéro D21-0289 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.